

Alerte diffusée aux journalistes

Le 16/04/2008

Des fonds profilés plus souples afin de profiter au mieux du potentiel des différents marchés

La gestion de fonds a beaucoup évolué au cours des dernières années.

Le potentiel de performances des actions se révèle plus élevé, sur le long terme, que les produits de taux, et certains produits monétaires offrent une meilleure rentabilité que les obligations.

Enfin, il est aujourd'hui indispensable pour un gérant de fonds de pouvoir couvrir les risques en cas de baisse des marchés.

Dans ce contexte, Aviva a décidé de moderniser son offre de fonds profilés afin de profiter au mieux des évolutions de tous les marchés, obligataires, monétaires et d'actions, et de leurs perspectives. Cette évolution s'inscrit dans le cadre de la stratégie du Bon Conseil, qui consiste notamment à accompagner le souscripteur dans la durée, en respectant ses besoins et attentes, déterminés par son Profil Investisseur.

Cette évolution concerne deux fonds profilés, Victoire Sérénité (géré de façon prudente) et Victoire Harmonie (de type équilibré) et accorde davantage de souplesse et de latitude à ses gérants. Il est ainsi donné, au gestionnaire du fonds Victoire Sérénité, la faculté d'y introduire une part plus élevée en actions de la zone euro (30 % de l'actif net contre 20 % en actions françaises auparavant) et de mieux répartir la partie sécuritaire entre obligations et produits monétaires.

Concernant la gestion du fonds équilibré Victoire Harmonie, la poche investie en actions passe de 60 % à 70 % maximum. Le gérant peut également réduire à zéro l'exposition de son fonds au risque obligataire et protéger les encours par des produits monétaires (dans la limite de 70 % de l'actif).

Frank Roullier, Directeur du Marketing d'Aviva Vie, se tient à votre entière disposition pour vous fournir davantage de détails sur les objectifs et les raisons de cette démarche de modernisation.